

TITRE : La preuve par l'ADN et l'erreur judiciaire

AUTEUR : Héliane de VALICOURT

PREFACE : Docteur Yves SCHULLIAR, président d'honneur de la CEJC

Paru le : 08/09/2005

Editeur : [L'Harmattan](#)

Collection : [Questions contemporaines](#)

Résumé

L'ADN, empreinte génétique permettant d'établir une carte d'identité biologique des êtres humains, donnerait-elle à l'enquêteur du troisième millénaire la certitude de tenir « son » véritable coupable ? La preuve par l'ADN permettrait-elle à l'institution judiciaire de faire le saut entre la probabilité et la certitude, guillotinant ainsi l'erreur judiciaire ? Contrairement à une opinion faussement répandue, cette croyance est totalement erronée, l'ADN ne pouvant jamais parler et la biologie ne disant jamais qui est l'auteur des faits. La preuve par l'ADN n'est donc pas la preuve Reine, deus ex machina de LA Vérité certitude.